



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

RAPPORT **2006** ANNUEL

LA BOUSSOLE DE LA BANQUE

En tant qu'institution publique et milieu de travail, nous sommes guidés par notre engagement à l'égard des Canadiens et de l'excellence, ainsi que par notre engagement mutuel.

Notre engagement envers les Canadiens

Afin de promouvoir le bien-être économique et financier du Canada, nous :

- ▶ mettons en œuvre la politique monétaire de façon à préserver la confiance dans la valeur de la monnaie;
- ▶ émettons des billets de banque de qualité aisément acceptés et dotés de caractéristiques anticontrefaçon;
- ▶ contribuons à la fiabilité et à l'efficacité du système financier canadien;
- ▶ fournissons des services efficaces et efficaces en matière de gestion financière;
- ▶ communiquons ouvertement et efficacement nos objectifs et rendons compte de nos actes.

Notre engagement à l'égard de l'excellence

Forts de notre savoir-faire, nous visons à respecter notre engagement envers les Canadiens en obtenant les meilleurs résultats parmi les banques centrales du monde.

Nous recherchons l'excellence au moyen de recherches et d'analyses de pointe, de partenariats à l'intérieur de la Banque et avec des organismes de l'extérieur, ainsi qu'en nous appuyant sur :

- ▶ l'innovation dans tous les aspects de notre travail;
- ▶ le leadership qui nous permet de réaliser de nouveaux succès;
- ▶ l'intégrité dont nous faisons preuve dans nos activités et nos actions;
- ▶ la diversité de notre personnel et de ses idées.

Notre engagement mutuel

Nous visons à fournir le meilleur de nous-mêmes dans un milieu de travail où nous :

- ▶ communiquons clairement et ouvertement;
- ▶ mettons en commun nos connaissances et notre expérience;
- ▶ développons nos talents et faisons progresser notre carrière;
- ▶ témoignons notre reconnaissance aux personnes qui nous aident à réaliser nos engagements;
- ▶ nous respectons les uns les autres et respectons nos vies personnelles.





BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

David A. Dodge
Governor - Gouverneur

Le 27 février 2007

L'honorable James Michael Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances
21^e étage
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport de l'institution pour l'année 2006 ainsi que ses états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "D.A. Dodge", written in a cursive style.



TABLE DES MATIÈRES



- 4 Message du gouverneur
- 10 Gouvernance
- 18 Politique monétaire
- 24 Monnaie
- 30 Système financier
- 36 Gestion financière
- 40 Regard sur l'avenir
- 46 Rapport financier
- 51 États financiers
- 74 Cadres supérieurs

M E S S A G E D U G O U V E R N E U R

L'année 2006 a marqué un tournant pour la Banque du Canada. Nous avons mené à bien notre plan à moyen terme, La Banque de demain, et commencé à écrire un autre chapitre de l'histoire de l'institution, fondé sur un nouveau plan triennal. Dans le présent rapport, nous ne nous contentons pas de rendre compte de nos réalisations passées; nous fournissons également de l'information sur les plans et les priorités exposés dans notre plus récent plan à moyen terme. Et à mesure que nous progressons, nous avons toujours présent à l'esprit le mandat initial de la Banque, établi il y a plus de 70 ans, qui consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ».



David Dodge, gouverneur

L'évolution des politiques en 2006

Pour la Banque, le maintien de l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible reste un moyen fondamental de s'acquitter de sa responsabilité première, qui est de promouvoir le bien-être économique et financier des Canadiens et des Canadiennes. Notre détermination à atteindre cet objectif a été réaffirmée par le renouvellement de l'entente relative à la cible de maîtrise de l'inflation, dont l'annonce a été faite conjointement avec le gouvernement fédéral en novembre.

Durant la dernière année, les forces économiques mondiales ont continué d'exiger un ajustement considérable dans l'ensemble des régions et des secteurs de l'économie canadienne. Parallèlement, la variabilité des cours de l'énergie a entraîné des fluctuations appréciables de l'indice des prix à la consommation. L'inflation est passée d'un sommet de 2,8 % en janvier à un creux de seulement 0,7 % en septembre. Pour sa part, le taux d'augmentation de l'indice de référence, qui s'était chiffré à un peu moins de 2 % en début d'année, dépassait quelque peu ce seuil à l'automne. Ce mouvement de l'inflation fondamentale cadrerait avec une économie qui, globalement, tournait à un niveau légèrement supérieur à son plein potentiel. Face aux pressions croissantes qui s'exerçaient sur l'appareil de production durant le premier semestre de 2006, la Banque a relevé son taux directeur (le taux cible du financement à un jour) à quatre reprises, le portant ainsi à 4,25 % en juillet, niveau où il est demeuré jusqu'à la fin de l'année. Au second semestre, nous estimions que le plus grand risque à la hausse entourant notre projection au sujet de l'inflation était lié au dynamisme des dépenses des ménages et à la progression des

prix des logements, tandis que le principal risque à la baisse tenait à la possibilité que l'économie américaine ralentisse plus fortement que prévu. La Banque considérait que ces risques étaient relativement équilibrés.

En 2006, nous avons achevé la mise en circulation des billets de banque de la série *L'épopée canadienne*, qui sont dotés d'éléments de sécurité ultramodernes tels qu'une bande métallique holographique, un portrait en filigrane, un fil fenêtré à couleur changeante tissé à même le papier et un chiffre en transvision. Grâce à cette nouvelle série et aux avantages que procurent les partenariats décrits ci-après, de nets gains ont été enregistrés dans la lutte contre le faux-monnayage, la valeur et le nombre des billets contrefaits ayant diminué pour une deuxième année d'affilée.

Étant donné l'importance du bon fonctionnement des systèmes financiers canadien et international dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, la Banque s'est appliquée, durant la dernière année, à mener des recherches sur le système financier et à promouvoir l'efficacité de celui-ci, ainsi qu'à plaider pour le renforcement du Fonds monétaire international et l'accroissement de son efficacité.

La Banque de demain – Le plan à moyen terme 2003-2006

La fin de 2006 a coïncidé avec celle des travaux réalisés dans le cadre du plan à moyen terme lancé en 2002, *La Banque de demain*. Au cours des quatre dernières années, nous avons atteint les importants objectifs que nous nous étions alors fixés. Ceux-ci avaient pour rôle de nous

aider à mieux respecter nos engagements envers les Canadiens tout en nous efforçant d'être à l'avant-garde des banques centrales du monde. Nos objectifs s'articulaient autour de trois grands thèmes qui touchaient toutes les fonctions de la Banque, à savoir la recherche, les partenariats et les communications.

L'importance que nous attachons à la *recherche* s'est reflétée dans les efforts déployés pour accroître les capacités d'analyse de la Banque.

Du fait de notre engagement à attirer et à retenir les employés les plus talentueux, nous avons été à même d'effectuer des recherches et des analyses conjoncturelles de haute qualité sur les économies mondiale et canadienne, en rapide mutation, ce qui s'est révélé extrêmement précieux pour la conduite de la politique monétaire. Nous avons aussi intensifié nos activités de recherche sur les politiques relatives au secteur financier et les meilleurs moyens de favoriser la stabilité et l'efficacité de notre système financier.

Cet attachement de longue date à la recherche s'applique en outre aux projets à long terme. La recherche et l'analyse ont joué un rôle crucial dans le renouvellement de l'entente concernant la cible de maîtrise de l'inflation. À cette occasion, nous avons clarifié certains aspects du régime de cibles d'inflation et mis sur pied un programme de recherche afin de déterminer s'il est possible d'améliorer davantage notre cadre de maîtrise de l'inflation au cours des décennies futures et comment y parvenir.

La priorité que nous accordons à la recherche apparaît dans la diversité des autres champs d'étude exposés plus loin dans le présent rapport. J'aimerais toutefois souligner ici l'élaboration et

la mise en place d'un nouveau modèle de projection économique et d'analyse de politiques, appelé TOTEM (pour *Terms-of-Trade Economic Model*). Ce modèle met à profit les points forts de l'ancien modèle de l'économie canadienne utilisé par la Banque mais, en tirant parti des grands progrès techniques accomplis dans les domaines de l'économie et de l'informatique depuis une dizaine d'années, il fournit une description plus riche de l'économie du pays.

Le thème des *partenariats* a été illustré par nos réalisations dans le cadre de la fonction Monnaie. Nous avons élaboré un programme complet de formation et de sensibilisation, en vue d'aider les détaillants et le public à distinguer les billets authentiques des faux. La Banque a également collaboré étroitement avec les organismes d'application de la loi et d'autres banques centrales afin de combattre la contrefaçon faite par ordinateur. Un réseau d'information a été créé dans le but de sensibiliser davantage les procureurs fédéraux, provinciaux et territoriaux au problème du faux-monnayage et de promouvoir les outils mis à leur disposition pour obtenir un verdict de culpabilité contre les auteurs de délits de contrefaçon.

L'accent mis sur les partenariats a aussi servi à soutenir la fonction Gestion financière. À titre d'agent financier du gouvernement fédéral, nous avons travaillé de concert avec le gouvernement et les opérateurs des marchés financiers afin d'améliorer le fonctionnement du marché des titres d'État. Nous avons également accru l'efficacité du processus d'adjudication des bons du Trésor et des obligations du gouvernement.

De plus, les partenariats avec le monde universitaire ont été renforcés par l'instauration du

Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada, qui vise à encourager et à mettre en valeur la recherche dans des domaines revêtant une importance particulière pour les fonctions de notre institution.

Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour accroître la transparence de notre travail, reconnaissant ainsi que les politiques sont d'autant plus efficaces qu'elles sont bien communiquées et largement comprises. Le troisième thème du plan à moyen terme, à savoir des *communications claires*, mettait cet engagement en lumière. Dans nos livraisons du *Rapport sur la politique monétaire* et nos communiqués relatifs à l'établissement du taux directeur, nous avons décrit plus en détail nos hypothèses, nos analyses et nos projections économiques. Les membres du Conseil de direction ont continué de prononcer des discours sur des questions touchant la politique monétaire en général, afin de mieux expliquer certains sujets comme les changements au sein de l'économie mondiale, l'incidence des marchés émergents asiatiques et les mouvements des taux de change, pour ne citer que quelques exemples.

Notre engagement à l'égard de la communication est également à la base de nos réalisations dans le cadre de la fonction Système financier. Nous avons en effet préparé des analyses plus approfondies sur des questions liées à la stabilité et à l'efficacité du système financier, analyses qui sont parues dans la *Revue du système financier*. Ces quatre dernières années, nous avons élargi notre connaissance des enjeux relatifs au système financier et communiqué le fruit de nos recherches aux Canadiens. Nous avons aussi accru notre degré de transparence en améliorant notre

site Web, afin que le public ait accès plus rapidement à une vaste gamme de renseignements.

La période d'application de notre plan à moyen terme triennal, intitulé *La Banque de demain*, a été prolongée d'un an pour nous permettre de nous occuper de certaines questions qui se sont posées en cours de route. Par exemple, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait consolider nos plans de continuité des opérations et renouveler plusieurs aspects de notre infrastructure. Le travail se poursuit dans ces secteurs, qui constituent des éléments fondamentaux de notre nouveau plan à moyen terme.

Allons de l'avant : bâtissons l'avenir ensemble – Le plan à moyen terme 2007-2009

Dans les trois prochaines années, nous continuerons de mettre en œuvre une politique monétaire axée sur le maintien de l'inflation à 2 %. Parallèlement, nous entreprendrons un programme de recherche afin de déterminer si notre cadre de maîtrise de l'inflation, déjà très efficace, peut être encore amélioré. Nous demanderons aux chercheurs de se pencher sur deux questions en particulier : les coûts et les avantages qu'il y aurait, d'une part, à adopter une cible d'inflation inférieure à 2 % et, d'autre part, à remplacer la cible d'inflation actuelle par une cible à plus long terme fondée sur le niveau des prix. Nous espérons que d'autres parties joindront leurs efforts aux nôtres en vue de mener cette recherche à terme bien avant l'échéance de la présente entente, en 2011. Nous tenterons d'approfondir notre compréhension de l'incidence de la mondialisation sur l'économie

canadienne, examinerons les effets de l'évolution démographique sur la productivité et l'économie, et chercherons des façons d'accroître l'efficacité de la politique monétaire de la Banque.

Nous nous emploierons à raffermir la confiance du public dans les billets de banque canadiens en faisant baisser encore davantage les niveaux de contrefaçon. La Banque s'est fixé comme objectif de réduire ces niveaux de plus de 50 % d'ici 2009. Des travaux de recherche seront menés sur de nouveaux éléments de sécurité, thèmes et concepts destinés à la prochaine génération de billets. Nous continuerons de resserrer nos liens avec les commerçants, les policiers et les procureurs. Et comme le faux-monnayage est un problème d'envergure internationale, nous maintiendrons notre collaboration avec les autres banques centrales et les spécialistes de la sécurité.

Pendant la période visée par le nouveau plan à moyen terme, la Banque entend améliorer encore sa capacité d'assurer la surveillance générale des principaux systèmes de compensation et de règlement, de même que la façon dont elle collecte et utilise les données financières. Elle mettra en place de meilleurs mécanismes d'évaluation de la stabilité du système financier et de l'efficacité du secteur financier canadien. Par ailleurs, les efforts se poursuivront pour favoriser la réforme du Fonds monétaire international afin que cette institution joue un rôle plus pertinent et plus important dans l'économie mondiale d'aujourd'hui.

Pour continuer de gérer efficacement la dette, la trésorerie et les réserves de change du gouvernement du Canada, ainsi que les propres actifs

financiers de la Banque, nous ferons en sorte, durant les trois prochaines années, de renouveler nos systèmes de gestion financière et d'accroître nos capacités d'analyse.

Le nouveau plan s'articule autour de trois priorités à l'échelle de la Banque qui nécessiteront des investissements au cours des trois années visées. Il s'agit du renouvellement de l'infrastructure, de la création d'un milieu de travail de qualité supérieure et de l'adoption de pratiques d'avant-garde qui favorisent la saine gouvernance afin de préserver la confiance que les Canadiens portent à l'institution en matière d'intendance. La stratégie de cette dernière concernant les ressources humaines, destinée à attirer et à retenir des employés compétents et talentueux, prévoit des défis stimulants et des possibilités de perfectionnement uniques, une rémunération globale concurrentielle et un milieu de travail hors pair.

Notre plan à moyen terme peut être consulté dans notre site Web, sous la rubrique *Direction et administration* de la section *Au sujet de la Banque*.

Conclusion

Comme je l'ai dit plus tôt, le présent rapport n'a pas pour seul objet de rendre compte de nos réalisations passées au regard de nos quatre fonctions : Politique monétaire, Monnaie, Système financier et Gestion financière. Il fait aussi état de nos objectifs et de nos priorités à moyen terme. Les stratégies auxquelles nous aurons recours pour atteindre ces objectifs sont expliquées plus en détail dans les pages qui suivent.

La solide réputation de la Banque et ses succès jamais démentis reposent sur les compétences et le professionnalisme de l'ensemble de son personnel. Je tiens à remercier personnellement les employés pour leur travail acharné en 2006 et tout au long de la période couverte par le dernier plan à moyen terme. Je leur suis reconnaissant de leurs efforts et de leur engagement à l'égard de l'excellence. Je désire aussi remercier les membres du Conseil d'administration pour leur appui constant. J'aimerais tout particulièrement exprimer ma gratitude aux administrateurs dont le mandat est arrivé à échéance en 2006 pour leur dévouement envers la Banque et les Canadiens. Ces administrateurs sont Ronald Keefe, Daniel Gallivan, J. Spencer Lanthier, Kit Chan et Jim Hinds.

Malheureusement, M. Hinds, qui était originaire de Sudbury, en Ontario, est décédé peu après avoir quitté ses fonctions au Conseil. Nous avons tous profité grandement de ses judicieux conseils au fil des ans.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux administrateurs et me réjouis à la perspective de travailler avec eux. La banque centrale du Canada continuera de rendre compte de ses résultats à tous les Canadiens et Canadiennes et de remplir son mandat de façon à favoriser la prospérité économique et financière du pays et de ses citoyens.

